

CONSEIL D'ADMINISTRATION du Centre Communal d'Action Sociale

Mercredi 21 septembre 2022 - 18 h15

PROCÈS-VERBAL de SÉANCE

Mme la Présidente ouvre la séance à 18 h15, puis procède à l'appel des Membres

Date de convocation : 15 septembre 2022	
Présents	Mmes BOBO, BRUN, CANE, DAVILA, DUBOIS, DURIER, LACOSTE, MAINGAULT, RIPOLL, J. SEVERAC, SIMÉON MM. FEDOU, P. SÉVERAC
Procurations	Mme / M. a donné procuration à
	Mme GOSSELIN Mme LACOSTE
	Mme LEMIRE Mme SEVERAC
	Mme RAZAFIMBAHINY Mme CANE
Absente excusée	Mme VITET
Présidente	Mme SIMÉON
Secrétaire	M. SEVERAC
Personnel administratif	La Responsable du Centre Social, la chargée du CCAS
Ordre du jour	<ol style="list-style-type: none"> 1 - Désignation du secrétaire de séance 2 - Approbation du procès-verbal du Conseil d'Administration 3 - Portage des repas 4 - Adhésion au groupement de commandes avec le Muretain Agglo pour le marché d'assistance à maîtrise d'ouvrage (AMO) pour la passation et l'exécution des marchés d'électricité et de gaz 5 - Groupement de commandes avec le Muretain Agglo. Accord-cadre pour les fournitures administratives 2023 - 2027 6 - Manifestations en faveur des seniors 7 - Activités de « La Mosaïque des partages » 8 - Associations caritatives 9 - Informations diverses 10 - Décisions de la Commission Permanente. Conformément à l'article 22 - chapitre 4 du Règlement Intérieur du CCAS, ce point sera débattu à huis-clos

Mme la Présidente : bonsoir à toutes et à tous, je vous propose de commencer cette réunion du Conseil d'Administration du CCAS par un temps de recueillement. Vous n'êtes pas sans savoir le drame qu'a vécu la ville de Fonsorbes et la Mairie de Fonsorbes avec le décès de Madame Magali DARROS, qui a choisi de mettre fin à ses jours, le 29 août. Madame DARROS travaillait à la Mairie de Fonsorbes depuis 1999, elle était au Service Entretien, agent au Service Entretien. Depuis 2000, elle était chef d'équipe à l'école élémentaire du Trépadé, toujours au Service Entretien. Madame DARROS était très appréciée de ses collègues et ses compétences professionnelles étaient reconnues de tous. Je vous propose donc un temps de recueillement, s'il vous plaît.

Je vous remercie.

Je vais faire l'appel.

A l'appel de Mme GOSSELIN. **Mme la Présidente** : Madame GOSSELIN accompagne le séjour ANCV. Elle est actuellement sur les bords de l'Atlantique, avec la cinquantaine d'inscrits.

2 – Approbation du procès-verbal du Conseil d'Administration

Mme la Présidente : le point n°2, c'est l'approbation du PV du dernier Conseil d'Administration. Je suppose que vous l'avez tous lu. Avez-vous des remarques.

M. FEDOU : juste la remarque. C'est que ça a bien été pris en compte, et que le mot à mot est bien plus facile à lire, est plus digeste, est plus compréhensible pour tout le monde.

Mme la Présidente : OK, d'accord. On est sur un verbatim, un procès-verbal tel qu'il existe pour le Conseil Municipal, c'est parfait. Donc, s'il n'y a pas de remarques, je le mets aux voix.

Mme la Présidente demande à l'Assemblée de se prononcer sur le point suivant : Approbation du procès-verbal du Conseil d'Administration du 1 ^{er} juin 2022			
VOTE	Pour	16	
	Contre		
	Abstention		

Quelqu'un prend la parole hors micro

Mme la Présidente : ah, secrétaire de séance, pardon.

1 – Désignation du secrétaire de séance

Mme la Présidente : c'est au tour de M. SEVERAC, si tu es d'accord Philippe.

Mme la Présidente demande à l'Assemblée de se prononcer sur le point suivant : Désignation de M. SEVERAC en qualité de secrétaire de séance			
VOTE	Pour	16	
	Contre		
	Abstention		

Mme la Présidente : effectivement, j'avais sauté le point n° 1, qui est quand même primordial, à savoir, avoir un secrétaire de séance.

3 – Portage des repas

Mme la Présidente : vous vous souvenez que dans le courant de l'année il y a eu une modification pour ce qui concerne le prestataire. Depuis lundi 16 mai, la fabrication des repas est réalisée à Fontenilles par la société Cap'Saveur. Les bénéficiaires avaient été avertis. L'entreprise SODEXO nous a avisé qu'elle appliquerait dorénavant une augmentation de ses tarifs. Il est question de 4,71 % sur le prix unitaire des prestations de portage des repas. Du coup, le prix auquel les repas nous sont facturés est passé de 7,98 € à 8,35 €. A ce jour, on ne l'a pas impacté auprès des bénéficiaires. Ce qui vous est proposé ce soir c'est de ne pas l'impacter jusqu'au 31 décembre. C'est-à-dire, ça sera à la charge du CCAS et on verra au 1^{er} janvier ce que nous décidons de faire. Il est fort possible qu'au 1^{er} janvier nous ayons encore des augmentations de tarif, compte tenu de tout ce qu'on sait en ce qui concerne l'inflation, l'augmentation du coût des matières premières et l'augmentation de tout ce qui est énergie. Donc, ça représente 1 955 € du 1^{er} juin au 31 décembre. Avez-vous des remarques ou des questions ?

Mme BOBO : est-ce que par-rapport à ces augmentations, c'était prévu dans le marché. Est-ce qu'il n'y a pas un delta, un plafond si vous voulez, d'augmentations. Ça il faudrait quand même le regarder de près.

Mme la Présidente : ça, il faudrait reprendre le cahier des charges.

Mme LACOSTE : ça a été fait Madame BOBO.

Mme BOBO : je pose la question, voilà. Personne le sait, donc je pose la question.

Mme LACOSTE : je te réponds.

Mme BOBO : merci.

Mme LACOSTE : quand on a eu le papier d'augmentation, on a effectivement vérifié qu'ils soient bien dans les temps pour nous le dire, qu'ils rentrent bien dans le cahier des charges qui avait été écrit au début. Effectivement, ils le sont.

Mme BOBO : dans les temps, oui. Mais c'est le plafond de l'augmentation. Est-ce qu'il y a un paragraphe par-rapport à ça.

Mme LACOSTE : si dans le cahier des charges il y avait un plafond pour une augmentation. Ça je ne sais pas, mais je sais que l'augmentation qu'ils nous appliquent elle rentre dans le cadre du cahier des charges initial. Maintenant, s'il faut changer le cahier des charges pour la prochaine fois, s'il faut faire un avenant, on verra, on peut en discuter avec le service.

Mme la Présidente : déjà, on va regarder si effectivement ils ont la possibilité d'augmenter le coût.

Mme BOBO : sans faire un autre appel d'offres.

Mme la Présidente : c'est cela.

La Responsable du Centre Social : la Responsable Adjointe des Marchés Publics et Achats est intervenue, et en effet ils sont dans le cadre réglementaire, je crois qu'on avait 4,7 %. Elle a juste fait rectifier, je sais qu'au mois d'août elle a fait une rectification parce qu'ils s'étaient trompés, ils n'avaient pas pris le bon prix de base. Donc il y a une rectification, mais elle s'en est occupée et ils sont dans les règles de l'augmentation, annuelle. Dans le cahier des charges il y avait bien le plafond, ils ont utilisé le maximum du plafond.

Mme BOBO : s'il y a une autre augmentation, il faudra aviser peut-être.

La Responsable du Centre Social : normalement, l'augmentation est annuelle.

Mme BOBO : oui mais le delta, voilà, comme on dit au mois de décembre. On dit qu'on attend au mois de décembre, qu'il risquerait d'y avoir une autre augmentation. Mais le delta, si l'augmentation a déjà été faite à cette date, il ne pourra pas la refaire ...

Mme la Présidente : de toute façon on va le surveiller, mais il ne faut pas se faire d'illusions.

Mme BOBO : je suis d'accord, mais on ne peut pas tout accepter.

Mme la Présidente : non, il y a des règles. Il faut effectivement que ça se fasse dans des règles qui ont été prédéfinies. Mais il ne faut pas se faire d'illusions sur l'augmentation des coûts de manière générale. Et lorsque nous négocierons un nouveau marché, on va se retrouver avec un prix sans aucun doute majoré, par-rapport à celui d'aujourd'hui.

4 – Adhésion au groupement de commandes avec le Muretain Agglo pour le marché d'assistance à maîtrise d'ouvrage (AMO) pour la passation et l'exécution des marchés d'électricité et de gaz

Mme la Présidente : là, on ne parle pas du marché d'électricité et de gaz. On parle de l'assistance à maître d'ouvrage, c'est-à-dire faire intervenir un professionnel qui va aider le Muretain Agglo et les Communes adhérentes à choisir le bon fournisseur sachant qu'on nous annonce d'ores et déjà, pour ce qui concerne le gaz, une augmentation de 300 %. La Commune de Fonsorbes ne va pas bénéficier, et le CCAS non plus du coup, du bouclier tel qu'il est mis en œuvre par le Gouvernement. L'association des Maires de France monte au créneau en disant qu'il faudrait que le bouclier s'applique à l'ensemble des Communes. Aujourd'hui il est question qu'il ne s'applique qu'aux petites Communes et que les Communes comme la nôtre ne puisse pas en bénéficier. Donc, on va avoir sur nos budgets, qu'il s'agisse du budget de la Commune ou du budget du CCAS, des coûts majorés sur la fameuse ligne 011. On s'y attend, on sait que les augmentations vont être conséquentes, donc ça va être au détriment sans doute d'autres choses. Donc il y aura des choix, il y aura un moment où il y aura des choix à faire, sans aucun doute.

Donc, là c'est juste le groupement de commande pour l'assistant à maître d'ouvrage.

Mme BOBO : je voulais juste voir pour la durée, parce que sur ..., 9 ans et 2 mois, je trouve que ça fait long. Est-ce que c'est vraiment, voilà, est-ce que c'est le minimum, ou est-ce que c'est un choix ?

Mme la Présidente : ben apparemment c'est une proposition qui est faite par le Muretain Agglo, la durée permet d'amortir la prestation. Sans aucun doute. Et l'idée c'est celle-là.

Mme BOBO : oui parce qu'un fournisseur on peut en changer.

Mme la Présidente : ben c'est fort probablement, on amortit la prestation de l'AMO, tout dépendra de l'accord qui sera passé avec le fournisseur. Je doute effectivement que ce soit validé pour 9 ans, compte tenu de ce qu'on sait aujourd'hui, de la fluctuation des prix de l'énergie de manière générale. Donc ça permet d'avoir un suivi et un œil pertinent et compétent sur les coûts à venir de l'énergie de manière générale. L'idée c'est celle-là.

Mme BOBO : et par-rapport à cette l'inflation, est-ce que la collectivité a songé à faire, à partir dans l'énergie renouvelable, un peu plus rapidement, parce qu'il n'y a aucun bâtiment avec des panneaux solaires, il n'y a rien du tout.

Mme la Présidente : on est en train d'y travailler notamment pour la médiathèque, c'est en cours.

Mme BOBO : accélérer le système parce que jusqu'à maintenant, il n'y a rien qui a avancé, c'est peut-être.

Mme la Présidente : il n'y avait pas de bâtiment, enfin on avait fait une étude là-dessus, il y avait relativement peu de bâtiments qui pouvaient en bénéficier.

Mme BOBO : oui, mais enfin, il y a quand même déjà les Services Techniques, il y a quand même des surfaces, c'est pas anodin.

Mme DAVILA : ça coûte très cher, l'investissement coûte très cher, avant de rentabiliser, il faut des années.

Mme BOBO : oui mais quand on voit l'inflation, là on est en train de nous dire du 300%. Je veux dire, les bâtiments, ce n'est pas une maison. Les bâtiments communaux il n'y en a pas qu'un.

Mme DAVILA : il est possible que les toits des bâtiments soient à refaire, parce qu'ils ne pourront pas supporter le poids du photovoltaïque.

Mme la Présidente : on est en train de le regarder. Ça avance. Philippe peut peut-être en parler sur la médiathèque. Oui, la réflexion elle est bien évidemment en cours. On a bien conscience de l'investissement, mais derrière, l'amortissement il se fera sur 6, 7, 8 ans. Mais avec l'augmentation des tarifs tels qu'ils nous sont annoncés, il y a un moment où ce sera rentable. C'est à voir.

M. FEDOU : juste, sur cette convention, enfin après je ne sais pas si j'ai bien compris ou pas, sur la page 6, au tableau, il y a la partie de Fonsorbes, elle est grisée, comment ça se fait, c'est l'un ou l'autre, on n'a pas le gaz, c'est ça. Parce que toutes les autres Communes c'est blanc et nous on a une partie grisée.

Mme BOBO : est-ce que le CCAS, il y a du gaz ?

Quelqu'un prend la parole hors micro

Mme BOBO : ben voilà, moi je l'avais pris pour cette explication.

Mme la Présidente : oui commande de gaz. Effectivement la colonne de droite c'est le gaz, la colonne de gauche c'est l'électricité. Donc en bas il n'y a pas de gaz, il n'y a que l'électricité. C'est ça.

M. FEDOU : Comment ça se fait que nous Fonsorbes, on n'est pas représenté dans l'organe décisionnel du groupement de commande, c'est normal ?

Mme la Présidente : parce qu'on fait confiance aussi aux autres et qu'on n'est pas représenté sur toutes les structures du Muretain Agglo. Donc il y a une Commission d'Appel d'Offres où Fonsorbes n'y est pas, au même titre que d'autres Communes ne sont pas sur certains dispositifs du Muretain Agglo, c'est le principe ...

M. SEVERAC : du temps où Valérie DE COUX était Conseillère Communautaire, elle était représentée à la Commission d'Appel d'Offres. Quand elle a démissionné, c'est un autre qui l'a remplacée parmi les élus qui avaient été élus de la Commission d'Appel d'Offres, à l'origine du mandat. Donc, on ne pouvait pas nous, la remplacer poste à poste, puisque c'était un des élus suppléant de la Commission d'Appel d'Offres qui devenait titulaire.

Mme la Présidente demande à l'Assemblée de se prononcer sur le point suivant : Adhésion au groupement de commandes avec le Muretain Agglo pour le marché d'assistance à maîtrise d'ouvrage (AMO) pour la passation et l'exécution des marchés d'électricité et de gaz			
VOTE	Pour	16	
	Contre		
	Abstention		

5 – Groupement de commandes avec le Muretain Agglo. Accord-cadre pour les fournitures administratives 2023 - 2027

Mme la Présidente : c'est la même chose pour ce qui concerne les fournitures administratives, dont on sait que celles-ci aussi vont considérablement augmenter, du fait de l'augmentation du coût du papier. Donc on vous propose d'approuver la nouvelle adhésion, dans le cadre de cet accord-cadre pour une durée de 48 mois, enfin 4 ans, 2023 – 2027 et de signer la convention qui va avec.

Mme BOBO : juste pour faire une petite parenthèse. Là tu as parlé de l'exemple du papier, et justement, il y a des télé dans cette salle, il y a des écrans, je demande pourquoi on ne peut pas faire une projection des documents, comme ça tout le monde autour de la table a le document sans avoir à l'imprimer personnellement pour pouvoir suivre, c'est juste un exemple, je saisis le sujet parce que ça fait un petit moment que je l'ai demandé. Je l'avais demandé au Trépadé, mais bon, dans la salle du Trépadé c'était peut-être pas évident, mais c'est vrai que voilà, ça serait des choses à mettre, aussi bien pour le Conseil, pour le CA, pour toutes les Commissions autres. Voilà, ça permet d'économiser, tout le monde n'a pas un PC pour suivre.

Mme la Présidente : pas de problème.

Mme la Présidente demande à l'Assemblée de se prononcer sur le point suivant : Groupement de commandes avec le Muretain Agglo. Accord-cadre pour les fournitures administratives 2023 - 2027			
VOTE	Pour	16	
	Contre		
	Abstention		

6 – Manifestations en faveur des seniors

Mme la Présidente : je n'ai pas pu aller cette année à la journée détente, mais certains d'entre vous y étaient donc, peut-être Christine, tu peux nous en parler.

Mme LACOSTE : nous sommes partis mercredi dernier avec deux bus, pleins, puisqu'il y avait quatre-vingt-seize participants. On a passé une belle journée à Condom, avec une visite guidée du cœur de Condom. On a mangé au restaurant Le Continental, en centre-ville. Ensuite on est allés visiter un chai d'armagnac. C'était très intéressant, enfin je trouvais ça bien, en plus ce n'était pas trop long. Ça permet aux gens de se poser, d'écouter, et voilà, c'était une belle journée. Monique, c'était une belle journée ?

Mme BOBO : ils étaient contents du repas ?, parce que ça c'est très important pendant la sortie.

Mme LACOSTE : oui, les gens qui se sont manifestés auprès de nous, nous ont dit que c'était très bien.

Mme DAVILA : le chai, je pense, beaucoup ont profité des dégustations.

Mme LACOSTE : aussi, mais le chai était intéressant.

Mme DAVILA : mais heureusement qu'on n'avait pas pris Lisle-sur-Tarn, c'est ça. Non, qu'est-ce que c'était la première proposition ? Villemur ? L'après-midi on n'aurait pas pu marcher autour de Villemur. Parce qu'il faisait très chaud quand même.

Mme LACOSTE : oui, c'est vrai. Oui, une belle journée. Même le peu de distance, on l'a fait en bus. Du bourg jusqu'au restaurant, et du restaurant au chai, même s'il n'y avait pas beaucoup de distance, on a préféré le faire en bus.

Mme la Présidente : donc sur le bilan financier : 59 participants payants, ce qui représente 57 % ; gratuits : 44, 42 % ; 4 420 € de dépenses. Recettes : 864 €. Donc à la charge du CCAS 3 556 €.

Donc ça c'était pour la journée détente. Et le séjour séniors, il est en cours avec une augmentation très régulière du nombre de participants : 37 en 2018, 49 en 2019, 35 en 2021, 53 en 2022. Avec autant de personnes imposables que de non imposables. 27 imposables et 26 non imposables donc qui bénéficient d'un tarif préférentiel avec toujours pareil, une prise en charge du coup des transports, qui ne fait que se majorer, là aussi on sait pourquoi, par le CCAS.

7 – Activités de « La Mosaïque des Partages »

La Responsable du Centre Social : d'abord le bilan de cet été. Nous avons maintenu des ateliers en autonomie puisqu'il y a quelques années, les séniors nous ont fait remarquer que nous, on était sur un rythme scolaire, mais que juillet, août, toutes les associations étaient fermées et qu'ils trouvaient le temps très, très long. Donc on a maintenu les ateliers. Ceux qui sont venus très régulièrement c'est l'atelier jeux du lundi après-midi, ils ont été constants sur tout l'été, juillet, août, et même début septembre. Cette année la nouveauté, c'est que les ateliers couture aussi se sont retrouvés donc tous les mardis après-midi et c'était bénéfique parce qu'elles ont pu commencer à œuvrer sur la confection d'Octobre Rose. Donc ça c'était une bonne chose. Au niveau des ateliers, durant l'été, on axe sur les ateliers parents-enfants au niveau des vacances scolaires. Les ateliers ont bien fonctionné, on a juste annulé le dernier au mois d'août, par faute de participants. On a fait un atelier cerf-volant, l'animateur avait mis en place un atelier cerf-volant. Un atelier cuisine a également été proposé. Les enfants étaient très contents. Aussi bien des grands-parents que des parents. Des papas aussi, donc c'est bien, c'est vrai que la fréquentation masculine est assez rare, c'est à noter.

Le 27 août, « Youpi c'est la rentrée ». C'était une représentation de tous les services de la municipalité. Donc à Cantelauze, une première. Deux animateurs étaient présents. Ils ont distribué beaucoup de tracts. L'animation a eu du succès. Là, on n'a pas encore trop, trop les retours, mais à voir. Quand on distribuait les tracts, tout le monde trouvait ça intéressant, « c'est bien, on ne savait pas ». Mais maintenant, il faut qu'ils reviennent vers nous. Mais en tous cas, on a informé.

Ensuite, en septembre il y a eu le Forum des Associations, donc là j'étais présente avec l'animateur. Là aussi, beaucoup de tracts distribués. C'est toujours pareil, quand on interpelle les gens, c'est bien, on va venir. Ils trouvent qu'il y a une richesse de proposition sur la Commune de Fonsorbes, et après, on n'a pas autant de retours que de tracts distribués. Mais ça c'est normal, c'est partout pareil.

Ensuite, la journée d'inscription le 15 septembre. On ne l'appelle plus « journée portes ouvertes » parce que les anciens adhérents pensaient que ça ne les concernait pas. Cette année on a changé le nom en appelant ça « Journée d'inscription ». Ça ne draine pas beaucoup de nouvelles personnes. Il ne faut pas se leurrer, à chaque manifestation, on a deux ou trois adhérents de plus. On ne cherche pas non plus à rentabiliser et à avoir de l'effectif. Quand même, c'est un service de proximité et de lien social, donc on n'a pas besoin d'être quinze, vingt dans chaque atelier.

L'accueil des nouveaux arrivants, c'était samedi dernier. La chargée du CCAS était à la présentation. Ça s'est bien passé, là aussi des gens intéressés. Les ateliers ont repris lundi, le 19 septembre. Quelques nouveaux.

Mme BOBO : Concernant la journée du 15 septembre pour les nouvelles inscriptions, je trouve qu'il n'y a pas eu beaucoup de publicité. Sur le site de la Mairie, c'est très difficile à trouver. On en revient toujours à la même chose. Sur les réseaux sociaux, j'avais interpellé une Co-Responsable du Service Communication de la Mairie, j'avais fait un mail à la Responsable Adjointe du Centre Social La Mosaïque des Partages, c'est parti à une Co-Responsable du Service Communication de la Mairie, elle m'a répondu, c'est vrai que sur les réseaux sociaux, ils le mette 48h juste avant la date, et comme j'ai dit c'est trop juste. Les gens pour s'organiser, s'ils veulent poser des heures ou des trucs comme ça, je ne sais pas des personnes qui travaillent, parce qu'il n'y a pas que des personnes qui ne sont pas en activité. Donc je disais, ça fait un peu juste pour la communication. Et puis, sur le site, c'est toujours aussi difficile à trouver. Le CCAS, il n'est pas bien identifié sur le réseau de la Mairie.

Quelqu'un prend la parole hors micro

La Responsable du Centre Social :La Mosaïque, elle est plus sur

Mme BOBO : et oui, c'est pas pareil, c'est pas pareil La Mosaïque.

La Responsable du Centre Social : le problème c'est qu'on propose des activités, et pas que pour le social. Dans le cadre du social qui est listé là, c'est très compliqué. Parce que quand on se met dans le social, aide sociale, et là, les administrés de façon générale n'y vont pas, parce qu'ils ne se sentent pas, certains ne se sentent pas concernés, alors qu'on propose des ateliers ouverts à tous les Fonsorbais. Donc c'est vrai que quand il a fallu choisir la case

Mme BOBO : et les deux, on ne peut pas faire les deux en même temps.

Mme LACOSTE : on a dit qu'on y réfléchirait effectivement.

Mme BOBO : on est là pour en discuter.

Mme LACOSTE : oui, oui, oui. On a dit qu'on retravaillerait la communication. Après, plus spécifiquement sur la journée du 15, cette journée-là, elle est rentrée dans le cycle classique.

Mme BOBO : oui, mais pour tout.

Mme LACOSTE : il y a eu des tracts distribués au Forum.

Mme BOBO : oui, mais tout le monde n'y va pas ...

Mmes BOBO et LACOSTE parlent en même temps

Mme la Présidente : La Dépêche aussi, parce qu'on s'adresse quand même à un public a priori, dont la majorité c'est des séniors, donc ils lisent La Dépêche aussi.

Mme BOBO : s'ils veulent des papas et des mamans, admettons qui ne travaillent pas le mercredi, ou enfin je ne sais pas, je dis ça. Ou qui sont en congé parental, il n'y a pas que les séniors.

La Responsable du Centre Social : après on essaye.

Mme la Présidente : ... la majorité des fréquentations, ce sont principalement des séniors.

La Responsable du Centre Social : on a un partenariat avec la médiathèque. Donc c'est vrai que l'animateur va à la médiathèque pour la lecture des contes le mercredi à 10h. Là, on essaye de tracter, que les gens qui sont disponibles sur ce créneau-là, et qui utilisent les services de la municipalité, on puisse les ramener à La Mosaïque. Cette semaine, ils ont tracté aussi devant les écoles, tous les mercredis matins ils ont tracté devant, donc ils ont distribué des tracts devant les écoles, et ils me disaient il n'y avait pas trop de parents avec des enfants en bas âge, ils me disaient on a dû distribuer cinq tracts sur chaque maternelle, élémentaire. Après comme je dis, ce n'est pas non plus dans l'abondance, il suffit de tomber sur la personne qui en a besoin. Après au Service Emploi, la Chargée de ce service, nous oriente pas mal de personnes, sur une période de

chômage, s'il y a des enfants en bas âge, ou des personnes qui cherchent une activité. Durant cette période-là, on essaye de s'orienter des gens.

Sur le programme à venir, vous avez été destinataires du programme. Des nouveautés, oui. On a mis en place l'atelier « Promenade » qui est nouveau sur les après-midi, les jeudis après-midi. C'est vrai qu'on avait mis ça en place pendant le confinement, les gens nous l'ont réclamé parce qu'ils trouvaient que c'était bien. Alors, on l'a appelé « Promenade » pour ne pas faire concurrence à l'atelier « Marche ». C'est vraiment promenade, balade, ça papote, ça s'arrête parce qu'il y a une participante qui fait du yoga, donc ...

Mme BOBO : est-ce qu'il y avait le yoga, parce que je les voyais faire du yoga.

La Responsable du Centre Social : oui, elles font des mouvements de yoga, donc ce n'est pas que de la marche. Donc on a appelé ça « Promenade » pour ne pas confondre. Pour que ce soit bien. Après le partenariat dans les jeudis éphémères, on a un partenariat avec la médiathèque, « Croq'ton livre ». Dans les grandes nouveautés, on a remis en place le « Récup'Déco ». On organise chaque année un Comité d'Usagers. On interroge les adhérents pour savoir qu'est-ce qu'il y a à améliorer, qu'est-ce qu'il y a à rajouter dans le programme et si on peut, on répond à leurs attentes. Là, le « Récup'Déco » on l'avait supprimé parce qu'il y a peu de participants. Le dernier Comité d'Usagers nous a demandé de le remettre en place, donc on a pu le remettre en place sur le vendredi après-midi.

Notre activité phare, c'est vraiment « Octobre Rose », au mois d'octobre. On est associé à « Sportez-vous bien ». L'organisation du samedi après-midi est pure « Octobre Rose », donc la marche à 14h, et pour ceux qui ne peuvent pas marcher, des ateliers « Taiji », animé par Monsieur MAZARS, atelier de bol tibétain et atelier, normalement, de sport. A confirmer tout ça avec les associations Fonsorbaïses.

Mme BOBO : Vous êtes sur le marché aussi le matin.

La Responsable du Centre Social : et on est sur le marché le matin. On cherche des aides, si vous êtes disponibles le 8 octobre pour l'inscription. C'est surtout si on a beaucoup de monde comme l'année dernière, c'est vrai qu'inscrire 160 personnes comme l'année dernière en très peu de temps, on a besoin de, éventuellement sur l'inscription, on a besoin de bénévoles ou des membres du CA ou des adhérents, on sollicite pour l'inscription. Il faut inscrire les gens et on récolte le don à ce moment-là, et il faut qu'à 14h tout le monde soit inscrit pour le départ, donc il y a un petit coup de chaud.

« La Semaine Bleue », vous avez eu le programme. Cette année suite à l'ABS, avec le vieillissement de la population, on a voulu essayer de provoquer un peu les gens avec une séance de cinéma « Adopte un veuf » et sur le partage de l'habitat pour les seniors et avec une association Toulousaine qui va faire un débat, une animation de débat. Il y a aussi « Partage ton jardin », une association sur Toulouse qui propose de partager le jardin des seniors, de faire un partage. Des voisins viennent chez le senior pour cultiver le jardin en échange de services. Donc essayer de développer puisque sur l'ABS, on avait relevé qu'il y avait un vieillissement avec des maisons très grandes, pourquoi pas. Là c'était l'occasion de mettre ça en place. Je ne sais pas trop si vous avez d'autres questions.

La sortie nocturne le 15 décembre, on a utilisé les maisons, on essaye chaque fois de mettre en valeur ce que fait la ville et de l'organiser nous, avec au retour un chocolat chaud, à chaque fois du lien social, toujours dans cette optique-là.

Mme la Présidente : on le sait, il se passe plein de choses en bas, pas de doute, avec des agents investis et motivés.

8 – Associations caritatives

Mme la Présidente : je ne sais pas si vous vous souvenez, nous nous étions posé la question de savoir quelle était la participation des Communes voisines sur les soutiens financiers qu'elles pouvaient apporter. Saint-Lys nous a répondu en nous disant qu'ils allaient apporter une subvention exceptionnelle de 500 € en 2020 et 2021, tant aux Restos du Cœur qu'à la Croix Rouge, en soutien à la crise sanitaire. Parallèlement, la Commune en question verse chaque année une subvention de 300 €, donc fort probablement à chacune des deux associations.

Voilà ce que je vous propose aujourd'hui : compte tenu de ce qu'est la ligne budgétaire aide, vous vous souvenez qu'on l'avait largement majorée à 50 000 €, aujourd'hui il en reste 35. On

s'attendait à voir exploser les dossiers CORAFIN, ce n'est pas le cas, ça risque d'arriver d'ici la fin de l'année avec les augmentations de tarifs ...

Mme BOBO : ce n'est pas fini.

Mme la Présidente : l'année n'est pas finie, mais il n'en demeure pas moins qu'il reste entre guillemets que quatre mois.

Mme BOBO : il va y avoir les factures qui vont arriver, d'électricité, d'eau.

Mme la Présidente : fort probablement, également Réseau 31, etc. De là à consommer les 35 000 €. Ce que je voulais vous proposer, c'est de faire un geste vers nos trois associations caritatives, donc de leur attribuer une subvention de 500 €, comme on l'a déjà fait précédemment à chacune d'entre elle.

Mme BOBO : oui, il n'y a pas de soucis, mais par-contre dans leur réponse qu'ils font, nous, c'était pas pour aider les associations, c'était pour participer à l'entretien des locaux qu'on met à leur disposition, pour leurs administrés. C'était ça notre but de la demande.

Mme la Présidente : oui, ça paraît difficile, il faudrait qu'on établisse une convention. Enfin, je veux dire, la Commune de Fonsorbes peut assumer le fait de porter le financement du fonctionnement de ces bâtiments.

Mme BOBO : non mais je ne remets pas en cause. On parle que tout augmente, mais après on retourne là-dessus.

Mme la Présidente : déjà le minimum que l'on puisse attendre d'eux, c'est que de façon systématique tous les ans, là il est question de 2020 et 2021, mais je vais en parler à Serge DEUILHÉ, et en 2022 vous avez fait quoi. Il faudrait que peut-être de façon systématique, alors je ne sais pas, il y a une antenne du Secours Catholique aussi me semble-t-il à Saint-Lys ou pas. Voilà, donc ils aident peut-être directement le Secours Catholique Saint-Lysien. Par-contre, la Croix Rouge et les Restos du Cœur c'est bien à Fonsorbes que ça se passe, donc ça mérite quand même peut-être de les interroger à nouveau et d'interroger aussi Fontenilles. Donc on va leur refaire un courrier en leur rappelant le fait que même si nous n'arrivons pas, non ce n'est pas ça la formulation. Même si nous n'avons pas la proportion de Saint-Lysien – Fonsorbais, puisque ça, notamment, les Restos du Cœur ne peuvent pas nous le dire, ils sont tenus par une charte qui fait que c'est opaque. Enfin c'est péjoratif de dire ça, ça ne l'est pas pour eux, mais ils ne peuvent rien partager à l'extérieur. C'est tout-à-fait dommageable parce que ça mériterait d'avoir un regard croisé sur leurs bénéficiaires, bon, ce n'est pas le cas. Donc il y a la certitude pour autant qu'ils reçoivent des bénéficiaires des Communes voisines, donc que les Communes en question participent aussi. Donc je vais relancer, le rappeler aux Maires des deux principales villes, donc Fontenilles et Saint-Lys. Voilà, donc vous êtes d'accord sur le fait de donner 500 € à chacune des trois associations. Christine m'a dit que vous aviez évoqué aussi le fait de travailler, lors d'une prochaine Commission Finances, ce que nous avons fait précédemment, à savoir proposer des aides aux familles que nous connaissons, notamment celles qui sont tranche 1, tranche 2, voire peut-être tranche 3, je ne sais pas, du Muretain Agglo, compte tenu du solde qui est aujourd'hui le nôtre, en prenant en considération le fait qu'il y a des factures qui vont tomber, on est bien d'accord, mais en fait, il reste quand même 35 000 €. Donc l'objectif n'est pas de thésauriser, de se le garder sous le coude, c'est d'en faire profiter ceux qui en ont le plus besoin.

9 – Informations diverses

Embauche d'un Conseiller Numérique

Mme la Présidente : un Conseiller Numérique a été embauché le 1er septembre 2022. Il a un bureau en bas, sauf que là, il a une formation qui est sur plusieurs semaines me semble-t-il. Philippe, peut-être, tu peux nous direfin décembre, c'est ça, quatre mois, c'est ça, d'accord, bon. Donc il est là et on verra avec lui comment, enfin au terme de sa formation, comment il envisage la mise en œuvre de ...

Quelqu'un prend la parole hors micro

Mme la Présidente : ah, il est là le mercredi, donc on verra aussi au fil des semaines comment il envisage de se mettre au service des Fonsorbais.

Mme BOBO : il avait déjà certaines bases, ou c'est.

Mme la Présidente : oui, oui, il a été recruté en fonction de compétences informatiques. Maintenant, il y a l'aspect accompagnement social. Et je pense que la formation, alors ils doivent parler informatique aussi. Mais il y a cette notion d'accompagnement social, on ne s'improvise pas du jour au lendemain, voilà et donc peut-être qu'il y a cet aspect-là, et je pense, et sont travaillés les deux aspects de ces nouvelles missions.

Mme DAVILA : c'est pour aider les personnes aux dossiers sociaux ou bien ... les impôts, les personnes qui sont là et qui sont un peu démunies.

Mme la Présidente : c'est à la fois ceux qui n'ont pas l'équipement informatique, mais ça peut être aussi des gens qui ont un ordinateur, qui ne savent pas bien s'en servir, qui ont besoin du coup de pouce nécessaire.

Mme DURIER : et donc son bureau est au CCAS.

La Responsable du Centre Social : il va tourner sur tous les services. Là, en ce moment les mercredis, il rencontre tous les responsables de services pour connaître les besoins et ensuite début décembre il va organiser, il va proposer un planning, et il va passer dans tous les services. Je sais que cette après-midi il rencontrait le Coordonnateur Jeunesse et Sport, il a rencontré la Coordonnatrice CLSPD et Responsable du MPEJF ce matin. Pour l'instant il recense les besoins et il va s'organiser par la suite.

Mme la Présidente : on avait évoqué le fait qu'il puisse se déplacer chez les particuliers, c'est toujours évoqué ça.

Quelqu'un prend la parole hors micro

La Responsable du Centre Social : en tous cas son bureau est à l'étage à La Mosaïque et ensuite il est voué à bouger, pas à rester tout le temps dans son bureau, à se déplacer.

Mme DURIER : ... on a des personnes qui ont des démarches administratives à faire et qui n'ont pas de véhicule, qui sont âgées, c'est vrai, qui ne peuvent pas aller jusqu'à Saint-Lys, à la Maison de Proximité.

La Responsable du Centre Social : après, peut-être qu'il y aura à la Mairie aussi une permanence, je ne sais pas comment il va s'organiser, mais sur plusieurs lieux de la commune il y aura une permanence, donc peut être que c'est.

Mme BOBO : même les permanences, il y en a qui ne peuvent pas venir, même à la Mairie.

Mme la Présidente : ... avait évoqué le fait qu'il puisse se déplacer à domicile.

Mme BOBO : ...qu'il puisse aller à domicile, ça on l'avait bien appuyé et c'était bien marqué dans sa fiche de poste si j'ai bon souvenir, qu'il pouvait être amené à aller chez les administrés.

Mme LACOSTE : il pourra l'être effectivement, il faudra s'adapter aux attentes de nos administrés. Pour l'instant il est en formation, il échange énormément avec des collègues qui ont le même poste que lui sur d'autres communes, ça permet déjà un échange et puis ensuite en faisant le tour, savoir quelles sont les attentes de nos administrés, pour coller au plus près des attentes. Tout est à faire quelque part, il n'y a rien d'écrit.

Bilan du dispositif « Gestion des vagues de chaleur »

Madame la Présidente : cet été, plusieurs épisodes de canicule. Les agents du Centre Social, de manière générale, ont appelé au cours des différents épisodes, alerte orange, alerte rouge. Il y a eu

les appels très réguliers aux vingt-six personnes inscrites sur notre fichier, ce qui est très, très peu au regard de notre population, douze mille habitants, ce n'est pas faute de communiquer, il y a des panneaux lumineux « signalez-les, signalez-vous », que ce soit les épisodes de canicule ou les épisodes de grand froid, on sollicite de façon régulière les Fonsorbais. Vingt-six personnes donc ont été appelées tous les jours ou tous les deux jours selon ...

Quelqu'un prend la parole hors micro

Mme la Présidente : tous les jours, qu'on soit en orange ou en rouge.

Quelqu'un prend la parole hors micro

Mme la Présidente : même en vert, très bien, merci à vous.

La séance prend fin à 18h55

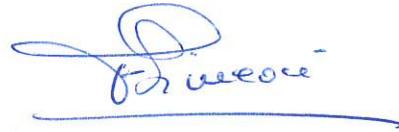
Le Secrétaire de séance,



SEVERAC Philippe



Madame la Maire,
Présidente du CCAS



SIMÉON Françoise